

# Les personnes « sans chez soi »

*Plateforme d'Observation sociale et sanitaire  
du Languedoc-Roussillon*

Roger Rabier  
Service Etudes et Diffusion



29 mai  
2015

# A partir d'un article à paraître le 9 juin

---



Téléchargeable sur le site internet

<http://www.poss-lr.net>

Edition réalisée dans le cadre du partenariat de la  
Plate-forme d'observation sociale et sanitaire  
du Languedoc-Roussillon (POSS-LR)



*Les personnes « sans chez soi »*

29 mai  
2015

# Objectifs

---

- Définir
- Evaluer
- Caractériser

# Délimitation du champ de l'étude

---

- Personnes qui bénéficient d'une domiciliation administrative
  - Sauf
    - Gens du voyage
    - Bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat
- Personnes hébergées dans un centre d'hébergement
- Autres personnes allocataires du RSA versé par la CAF et hébergées à titre gratuit par un particulier

# Sources d'information

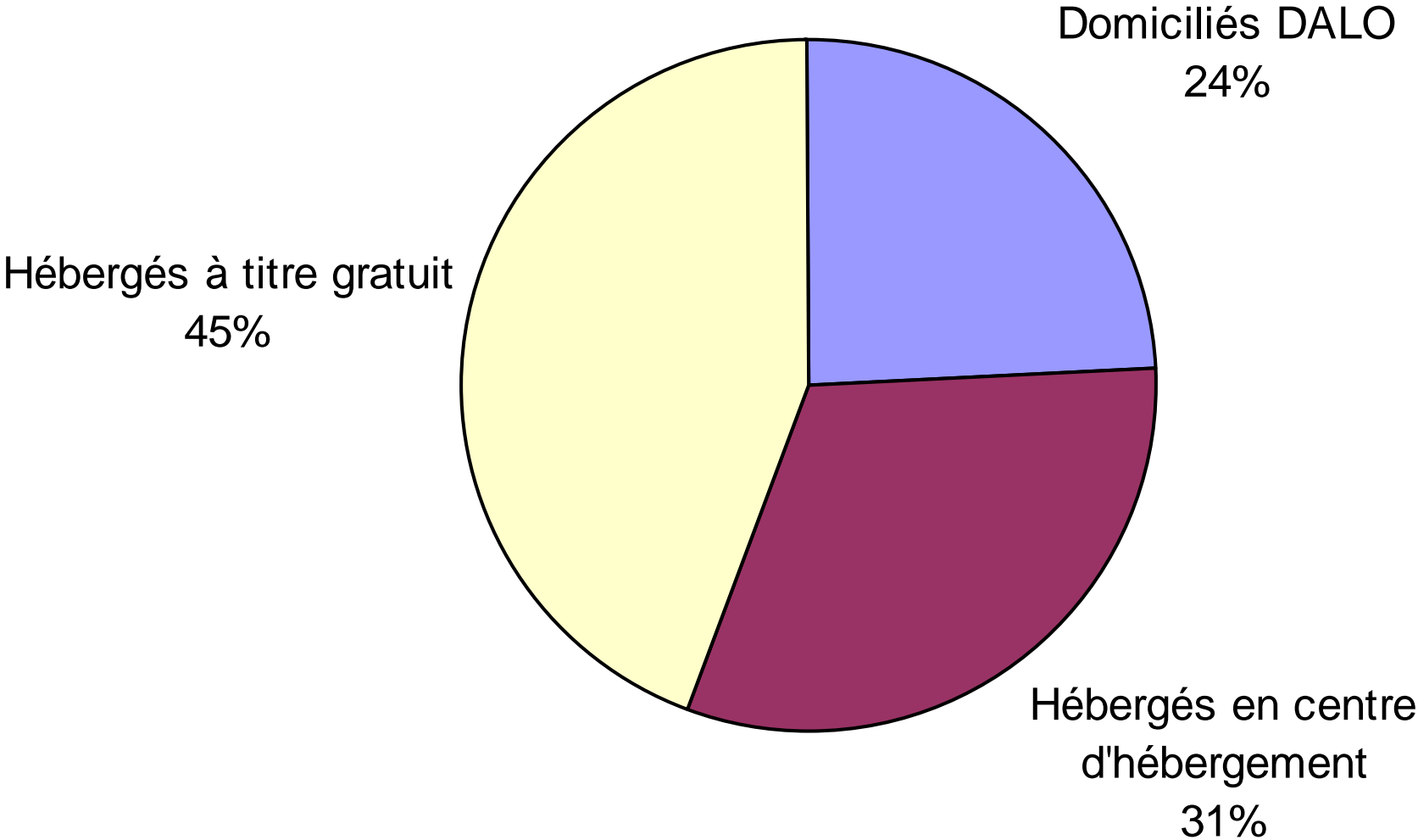
---

Systeme de gestion des services domiciliaires

Systeme d'information des organismes de securite sociale

# Evaluer : 7 900 « sans chez soi » à Montpellier

---



# Rapprochement avec la population allocataire

---

Extraction des allocataires domiciliés à partir de l'adresse des organismes domiciliateurs

## 3 difficultés :

Mise à jour des adresses dans les fichiers des organismes de sécurité sociale

Décalage temporel entre les dates de domiciliation et d'ouverture de droits

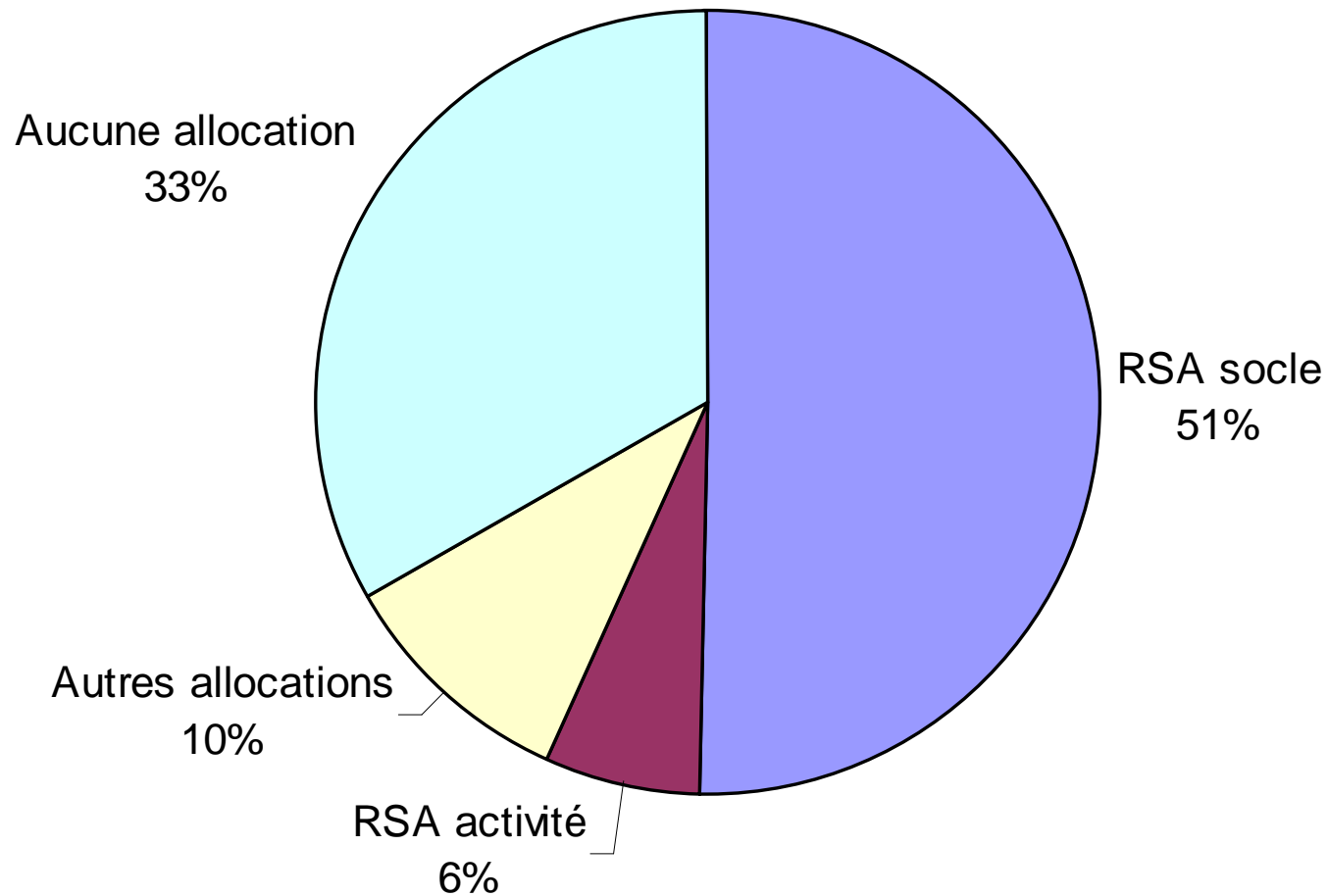
Repérage des droits durant la période de domiciliation

=====> **Nécessité de disposer d'un historique**

# Caractériser

---

2 tiers des domiciliés ont perçu une allocation de la CAF

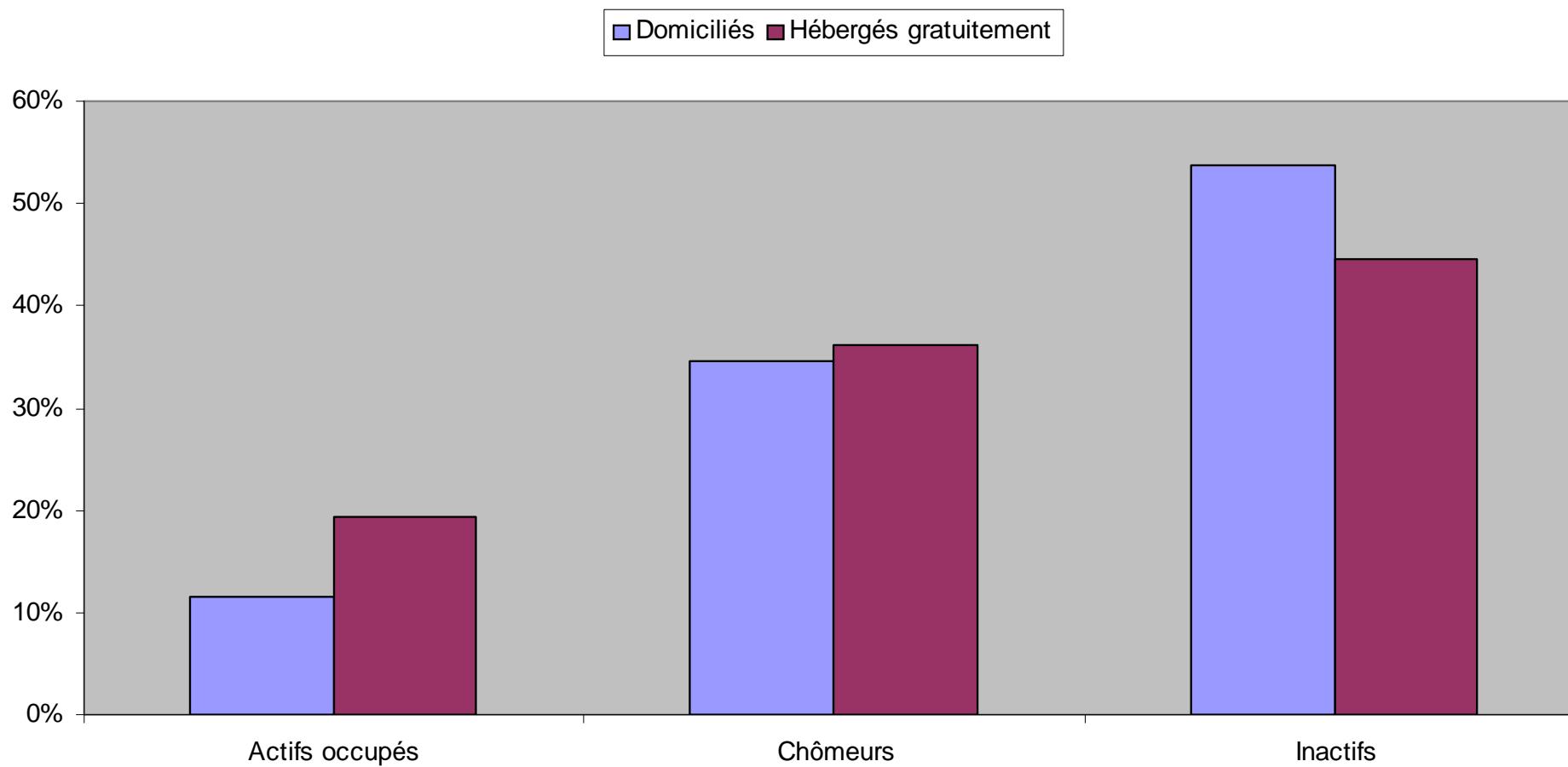


*Les personnes « sans chez soi »*



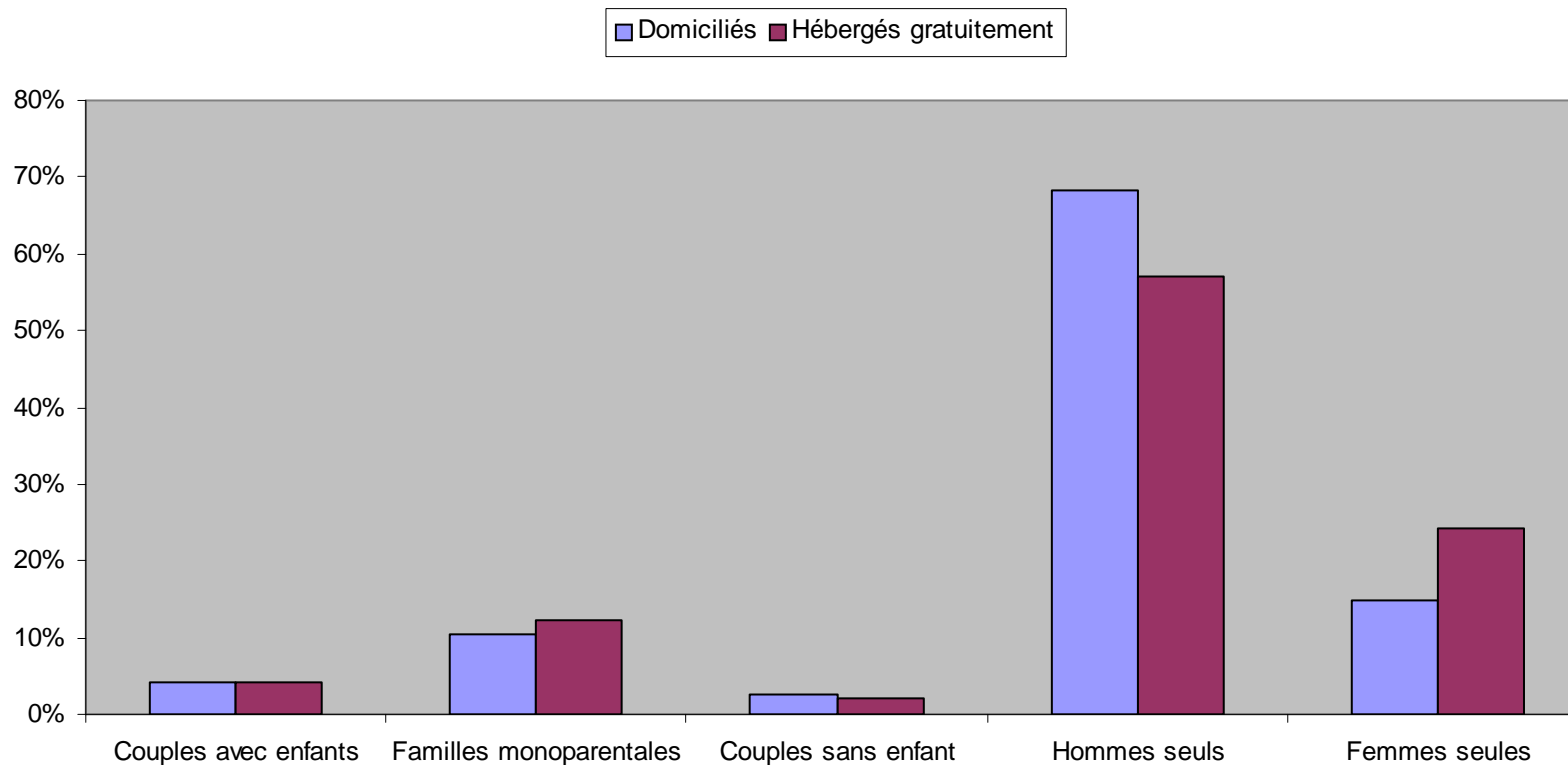
# Caractériser : présence de travailleurs pauvres

---



# Caractériser : Essentiellement des hommes seuls

---



# Caractériser : de faibles ressources

---

90% des allocataires CAF, domiciliés ou hébergés, vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 028 euros par mois pour une personne seule)

Pour 80% des allocataires CAF, domiciliés ou hébergés, les prestations perçues sont la principale source de revenus

# Enseignement et perspectives

---

Nécessité de disposer d'un système d'information permettant de caractériser et suivre les personnes domiciliées dans le respect des droits et des libertés.

Etendre la caractérisation aux personnes fréquentant un centre d'hébergement

Prendre en compte la diversité des situations tordant parfois le cou aux stéréotypes

Compléter l'approche quantitative par des monographies

# Enseignement et perspectives

---

Et n'oublions pas :

Evaluer l'accès à un logement stable pour les populations  
« sans chez soi » à un moment donné de leur vie

Merci de votre attention !!!